

Nos sélections 2018



Les sélections des Formations par la voie de l'apprentissage

Il y a 2 formes d'admissions :

• Soit avoir passé le concours dans l'une des UFA du CFA et être admissible avec un minimum de 10/20 à l'écrit et 10/20 à l'oral, et rechercher un employeur.

OU

• S'inscrire et passer la sélection spécifique à l'apprentissage en ayant en amont, trouvé un employeur.

Vous trouverez ci-dessous les dates de sélection pour 2018. Merci de nous contacter pour plus de précisions sur les dates, d'autres dates pouvant être fixées à la demande des employeurs jusqu'à mi-décembre.

- Jeudi 21 juin 2018
- Jeudi 20 septembre 2018
- Mardi 16 octobre 2018

Nous vous précisons que pour les CESF, une seule date de sélection est proposée le

- Lundi 28 mai 2018